

Présents élus : Monsieur le Maire, Mr Truchot, Mr Proust, Mr De Bleecker, Mme Rambaud, Mr Simon, Mr Mornet et Mme Roy

Présentation des référents des 2 quartiers :

Quartier 1 : Lafond Treuil Moulinier : Romain Bretonneau et Corinne Feuillard

Quartier 2 : Fief de Baillac : Franck Mornet et Sandra Riffaud

Le but des référents de quartier est de remonter à la municipalité les difficultés ou idées des habitants. Si certains citoyens sont volontaires, ils peuvent nous contacter sur le courriel des référents ou citoyen@ville-puilboreau.fr

En 2023, 165 questions envoyées dont la majorité concernent la voirie.

Le compte rendu sera disponible sur le site de la mairie complété avec des informations émanant des services techniques et administratifs de la Commune.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour rejoindre l'équipe des référents de quartiers.

Commission citoyenneté :

La commission citoyenneté créée cette année est composée des élus de la Commune et d'un technicien municipal.

But : développer la participation citoyenne dans la Commune.

Objectif de la commission :

- Écouter à travers la concertation, le recueil d'avis tout en allant vers les citoyens ;
- Échanger et débattre en informant, communiquant et partageant ;
- Construire et coopérer en étant acteur et en inventant de nouvelles démarches et actions afin de nourrir la décision publique.

Après les réunions de quartiers viendront des réunions thématiques par quartier. Une urne est disponible au fond de la salle pour que chacun puisse déposer les thèmes à aborder.

A partir de septembre, nous travaillerons ensemble pour mettre en avant les thèmes prioritaires à aborder.

Urbanisme :

Projet l'Escale :

L'Escale est une association d'aide à la personne à domicile. Le projet sera situé niveau de l'ancien terrain de tulipes, 21 logements pour des personnes fragiles et 8 logements réservés aux jeunes adultes de moins de 30 ans. La Mairie tient à ce projet depuis longtemps, l'emplacement a été redéfini. Ouverture des portes fin 2025 début 2026.

Il y a une réunion publique d'organisée en amont où il y avait peu de personnes présentes.

Réponse aux différentes questions :

- Le terrain a été vendu par la CDA à un prix adapté à l'Escale qui finance le projet. Aucun coût pour la commune ;
- De nouvelles possibilités de services de santé sur la Commune ;
- C'est une meilleure couverture territoriale de l'Escale avec un site déjà existant en ville à La Rochelle (le centre de soins ne sera pas transféré mais uniquement les services administratifs) ;

- Ce projet est un projet de mixité sociale, importante pour la notion de mieux vivre ensemble.

Point sur le logement social dans la commune :

- Désormais tous les lotissements réalisés comportent 40 % de logements sociaux, 20 % à loyer modéré ;
- Actuellement 12 000 personnes sont en recherche de logements sur la CDA ;
- Prochain lotissement municipal près du Cube mais ce sera le dernier réalisable sur du foncier communal.

Voirie :

La voirie est de plus en plus empruntée sur notre Commune, donc les voiries structurantes sont plus sollicitées. Problématique constante sur la vitesse, les incivilités, le stationnement.

Rue du Treuil Moulinier : création de 6-7 places de stationnement (entre la rue de Treuil Moulinier et rue de La Rochelle) à la place d'un espace vert. Le bel arbre qui est dessus sera conservé.

Rue de Beaulieu : elle est toujours départementale alors que nous souhaiterions qu'elle devienne communale pour pouvoir refaire la chaussée dont les trottoirs.

Mur antibruit le long de la rocade : La mairie échange régulièrement avec l'État. Une réunion est prévue le 17 avril avec la DIRA, la CDA et tous les maires de la première couronne étant impactés. Le Préfet est informé des nuisances (50 000 véhicules / jour avec des pointes à 85 000 en été). Cependant, nous attendons un calendrier prévisionnel. Une possibilité : déclasser la rocade en boulevard pour pouvoir réduire la vitesse à 70 km/h, car beaucoup de pollution olfactive et sonore.

Les habitants demandent de végétaliser le long de la rocade (laurier cerise). La Commune n'a pas la main car le foncier appartient à l'État. Cela minimiserait certains problèmes mais le mieux serait un mur antibruit. De plus, cela éviterait les manques d'entretiens des espaces verts.

Une solution sera étudiée par la Mairie pour les arbres mais le principal problème reste le bruit. Le meilleur résultat reste un mur antibruit.

Travaux de la Rochelle (rue Marius Lacroix)

Elle va passer en sens unique avec des travaux phasés sur 3 ans. La Commune risque de se trouver impacter rue Fief de Mare et rue Corneille. Les véhicules vont venir de La Rochelle vers Puilboreau et la circulation va être très chargée. Fin des travaux en 2026.

Stationnement et état de voirie rue du Moulin des Justices :

Les habitants demandent un marquage des places de stationnement sur le trottoir. Il devient compliqué des marcher sur le trottoir.

La rue appartient pour moitié à La Rochelle, l'autre moitié à Puilboreau et un bout au Département au carrefour du boulevard Sautel. Nous allons étudier avec la ville de La Rochelle les possibilités d'amélioration maintenant que les lotissements Calypso sont terminés.

Piste cyclable proche des jardins partagés :

Pourquoi les dos d'ânes ont été retirés car les voitures ne laissent plus passer les cyclistes. Ces dos d'ânes ont été retirés à la demande des motos et cyclistes car ils glissaient. Cela était dangereux.

Les habitants demandent de remettre en peinture des bandes cyclistes effacées. Cela sera réalisé. Les bandes seront repeintes en blanc et non en vert car cela n'est pas autorisé.

Environnement :

Moustiques tigrés :

En face de la bassine qui longe la N237, depuis l'an dernier, il y a de nombreux moustiques tigrés. Le constat sera remonté à la CDA notamment, compétente sur cette thématique.

Composteurs collectifs :

Enquête en porte à porte en cours sur la CDA, Puilboreau sera concerné en février 2025 pour connaître les besoins. A la suite de cette analyse des besoins, des composteurs avec grille anti-rongeurs seront proposés quand ce sera possible. S'il n'est pas possible d'installer des composteurs individuels, la CDA proposera des composteurs collectifs

À partir de 2025, il y a bien une obligation de tri des biodéchets mais il n'y aura pas de pénalités/amendes tant que l'enquête sur Puilboreau n'aura pas été faite.

La déchetterie de Saint-Xandre va-t-elle disparaître ? :

Oui et elle sera reconstruite à l'Aubrecay.

De nombreux dépôts sauvages au pied des containers à verre :

2 camions sont remplis chaque semaine et ce constat est le même sur l'ensemble des communes de la CDA.

Désamiantage du jardin face à la salle de musique :

Des restes de mousses ont été signalés à la suite de la déconstruction de la cabane (tôles en amiante). Cela a été signalé et enlevé. Toutefois, les analyses de ces mousses se sont révélées négatives pour la présence d'amiante.

Circulation :

Rue des oiseaux, danger de la prise du sens interdit par les vélos :

En ville, dans une zone où la vitesse maximale autorisée n'excède pas 30 km/h, vous pouvez emprunter à vélo, les voies dans les deux sens.

C'est aussi valable pour les conducteurs de trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les mono-roues ou les hoverboards, en vertu de l'article R. 412-28-1 du Code de la route. Cette règle prévaut « sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police ».

Sur la Commune, il est interdit de prendre les sens interdits en vélo pour des raisons de sécurité (trafic automobile, étroitesse des rues, stationnement bilatéral).

Rue Corneille toujours dangereuse malgré les marquages au sol:

Au bout de la rue Corneille, une épingle a été mise en place pour ralentir la vitesse. Au feu de la rue Corneille, la Mairie étudie avec les services techniques la possibilité de figer le feu rouge. Un devis est en cours pour contraindre le feu à passer au rouge dès qu'un véhicule arrive trop vite pour limiter sa vitesse.

Stationnement compliqué rue Voltaire :

Rue Voltaire, 29 places de stationnement ont été créées mais les véhicules stationnent sur les trottoirs. De plus un camping-car est en stationnement permanent depuis des années. La Commune va revoir cette question avec la personne en direct.

Fin de réunion à 20h30